

CAHIER DES CHARGES

JT WeLoveGazTV

1. Présentation et contexte

1.1. GRDF

GRDF est une société regroupant les activités de distribution de gaz naturel en France ayant pour missions de :

- Concevoir, construire, entretenir et exploiter les 197 928 km de réseau de distribution de gaz naturel ;
- Acheminer le gaz naturel pour le compte de 46 fournisseurs, en toute impartialité ;
- Distribuer, en toute sécurité, le gaz naturel auprès de nos 11 millions de clients ;
- Promouvoir les usages du gaz naturel et le développement rentable du réseau et de l'énergie gaz ;
- Accompagner et raccorder au réseau les producteurs de biométhane.

Pour plus d'informations sur l'entreprise : www.grdf.fr

1.2. Contexte

En février 2017 GRDF a lancé une télévision interne nommée WeLoveGazTV basée sur une grille de programmes avec des périodicités régulières et des émissions anglées différemment les unes des autres.

Cette télévision interne diffuse sur un rythme hebdomadaire un « JT » de 6 à 8 minutes.

En juin 2021, GRDF va mettre en place une plateforme multimédia regroupant en outre, l'ensemble de ses productions audiovisuelles.

GRDF souhaite mettre à la disposition de l'ensemble de ses collaborateurs un nouveau programme audiovisuel en remplacement du son « JT » actuel.

1.3. Objectif

Cette consultation porte sur la mise place d'un nouveau concept pour remplacer le « JT » actuel en vu de son intégration dans la nouvelle plateforme multimédia, et d'accompagner les équipes de la direction de la communication tout au long du processus de production.

A noter : La nouvelle plateforme est une plateforme de contenu résolument tournée vers des formats et média en adéquation avec les modes de consommation actuels (vidéo, audio, image, formats courts...)

Le prestataire devra proposer un nouveau, ou plusieurs formats en remplacement du « JT » actuel.

- **Conseil, accompagnement éditorial**, mise en place d'un nouveau format de « JT ».
- **Mise en place de moyens de production**
- **Conception et réalisation de 40 JT par an dont deux best-of (voir planning en annexe)**
- **Promotion du JT en interne**

2. Objet de la consultation

2.1 Le JT

Le « JT » est un programme audiovisuel de 6 à 8 minutes.

Il traite sur un format de magazine de tous les sujets d'actualité de l'entreprise et permet de communiquer sur les événements à venir.

Le contenu de ses sujets est élaboré par l'ensemble des équipes du « JT » de GRDF.

Lien pour exemple JT : en annexe

2.2 Diffusion

Le JT est mis en ligne chaque lundi à sept heures.

Il est accessible sur la WeLoveGazTV pour les collaborateurs de GRDF :

- depuis l'intranet via les outils internes (ordinateur personnels et professionnels) à l'interne comme à l'externe
- via une appli mobile disponible sur le Store GRDF (smartphone et tablette)
- sur les écrans dynamiques du siège et des régions qui en sont pourvus
- sur la nouvelle plateforme multimédia à partir de juin 2021

[Disponible en France](#)

2.3 Format et conducteur

Les équipes GRDF du « JT » proposent les sujets et intervenants des émissions au rédacteur en chef de la production exécutive.

Le traitement varie selon les sujets. Il peut être « tout en image », uniquement en plateau (studio GRDF M95), plateau et reportage. Il est incarné par une animatrice.

Le conducteur est donc évolutif, il s'adapte au traitement du sujet, sa structure n'est pas figée.

2.4 Tournage des reportages

GRDF étant implanté dans toute la France, les reportages peuvent être effectués dans toute la France. Leur nombre varie en fonction du format déterminé, de 0 à 3 reportages par émission.

Ils peuvent être incarnés, hors champs avec voix off ou tournés en caméra subjective.

Un certain nombre de « JT » sont construits uniquement avec des ITW en plateau sans aucun reportage.

Le producteur est garant des moyens techniques engagés, a lui de mettre en place la configuration la mieux adaptée.

En plus des moyens traditionnels de captation vidéo et son, sont adjoints des moyens de machinerie, comme le drone pour dynamiser les reportages, et faire des « beauty shots ».

L'agence devra proposer de nouvelles technologies pour dynamiser le contenu.

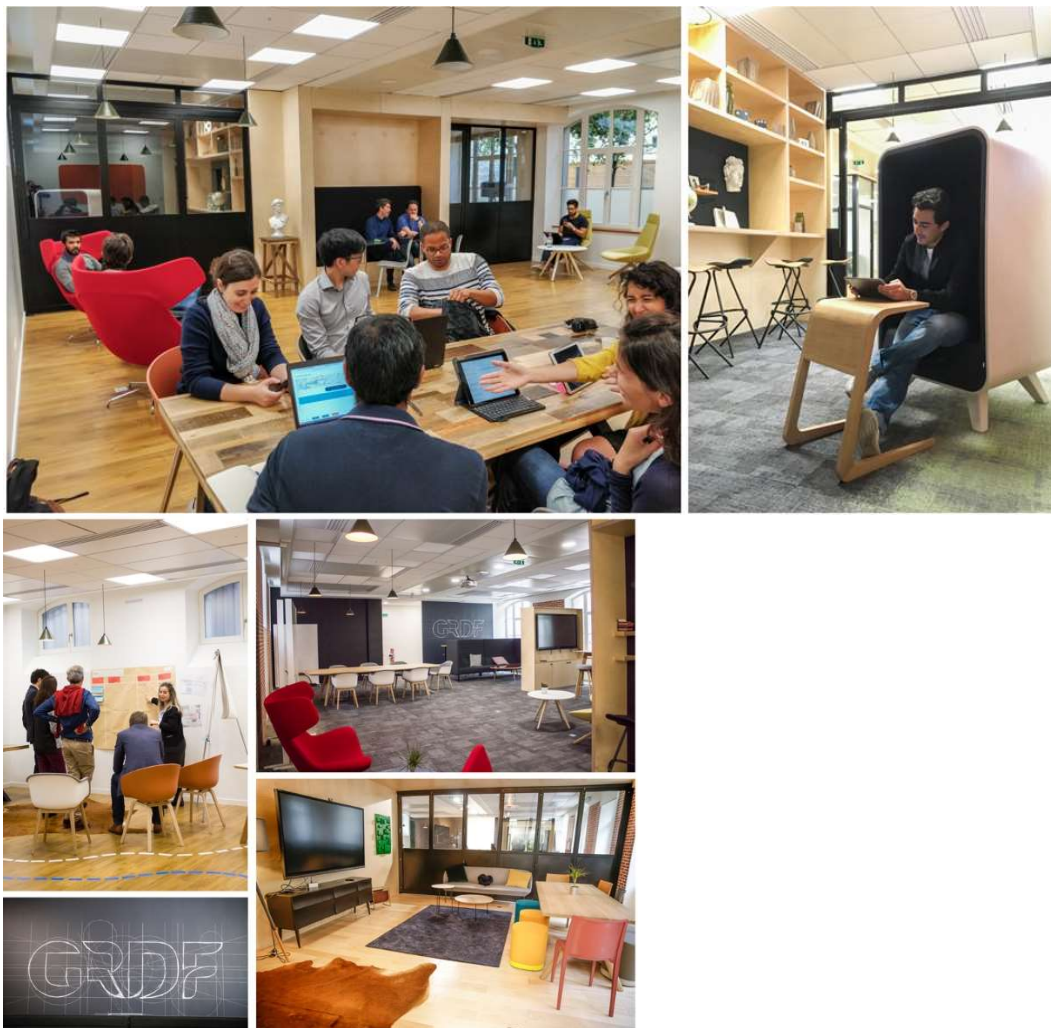
Chaque métier et chaque région GRDF sont représentés au cours de l'année.

2.5 Tournage des plateaux

Le tournage des plateaux est effectué actuellement au "M95, un immeuble dédié au coworking et au vivre autrement de GRDF tout près de la Gare du Nord en fonction de la disponibilité du lieu.

Une partie du lieu est privatisée pour le bon déroulement des tournages. Le prestataire s'engage à installer son matériel et à tourner dans la plus grande discrétion afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du lieu.

Le M95 est situé au rez-de-jardin de l'immeuble avec une place de parking à proximité de son entrée intérieure, sans frais de stationnement.



L'animation du « JT » est assuré par une journaliste professionnelle.

Les tournages durent en moyenne une demi-journée et sont tournés à J-7 avant la diffusion.

2.5 Emissions Best-of

Les 2 émissions best-of sont diffusées pendant les fêtes de fin d'année, elles sont construites uniquement avec les images produites tout au long de l'année, éventuellement des plateaux de lancement.

2.7 Montage

Le montage est effectué par le prestataire et doit respecter le conducteur et la ligne éditoriale définie en amont des tournages.

2.8 Format des vidéos

Pour les écrans dynamiques/TV :

Format : mpeg4

16/9^e

Full HD

Pour l'intranet :

Format : mpeg4

Codec H264

16/9^e

Taille : 10 Mb/seconde

Les JT sont impérativement livrés sous-titrés français.

2.9 Planning hebdo type

Côté pilotage, un reporting mensuel des actions devra être réalisé afin d'être partagé avec les communicants de GRDF à l'occasion d'un comité éditorial interne.

Exemple :

J-7 Lundi 12 avril : *Diffusion du JT à 7H*, enregistrement de l'émission du 19 avril en plateau

J-5 Mercredi 14 avril : Rédaction des lancements plateaux pour le JT du 26 avril

J-4 Jeudi 15 avril : Réception de la première version du JT

J-3 Vendredi 16 avril : 14H Validation de la dernière version JT et validation des lancements plateaux pour le JT du 26 avril

3. LES ATTENTES VIS-À-VIS DE L'AGENCE

L'agence devra proposer à GRDF un nouveau concept en remplacement de son concept actuel « JT ».

En fonction des sujets proposés par les équipes du « JT », l'agence devra être force de proposition sur leur traitement à l'image.

Elle doit être capable de proposer des solutions innovantes tout au long de la saison de diffusion, solutions mise en image, photographiques, graphiques, techniques, sonores.

Elle doit être présente tout au long du processus rédactionnel, de production, pré-production, tournage, montage avec un niveau de qualité et réactivité homogène tout au long de cette chaîne.

Nous souhaitons, pour garantir cette homogénéité tout au long du projet, que l'agence définisse une équipe dédiée au projet et qu'elle accompagne le projet tout au long de la durée du contrat. Nous souhaitons en effet que l'équipe en question puisse capitaliser sur les connaissances qu'elle développera dans le temps.

3.1 PRESTATIONS ATTENDUES DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'agence retenue devra accompagner les équipes du « JT » dans chacun des points suivants :

1. Conseil en communication

- Réflexion et conseil sur la communication et le marketing du projet : challenger l'existant, recommandation pour la création d'une identité et d'un ton pour ce JT.
- Réflexion et conseil sur la gouvernance du projet : recommandation pour la mise en place d'instances de pilotage du projet.

2. Pilotage et gestion de projet

- Elaboration d'une méthodologie de projet globale, identification des ressources nécessaires à la bonne concrétisation de chaque étape.
- Elaboration des plannings, tableau de bord, budget.

3. Conseil éditorial

- Accompagnement tout au long du projet par un rédacteur en chef
- Identification des volumes de contenus nécessaires à l'alimentation des livrables finaux.
- Fixation de standard de qualité (éditoriaux, graphiques, techniques) pour la collecte et l'exploitation des contenus.
- Travail de conception, présentation, structure, charte d'image, habillages, à proposer.
- Proposition d'une ligne éditoriale

4. Ingénierie éditoriale

- Participation active au dispositif de collecte de contenus dans 6 régions + le siège (via le réseau social interne de GRDF)
- Fixation des volumes des reportages et des formats à filmer et issus du terrain ou de la contribution des collaborateurs.

5. Production de contenus

- Production et post production des reportages

6. Conception et réalisation d'outils de communication

- Animation des JT en interne pour les faire connaître et promouvoir le plus largement possible leur contenu en interne

7. Coaching des animateurs et accompagnement des salariés reporters si nécessaires au concept.

3.2 Niveaux de service

Type d'indicateur	Objectif	Niveau de service à atteindre	Pénalités € HTVA
Remontée des alertes	Prévenir le client dès la survenance d'un incident (retard, problèmes...)	4 heures ouvrés /jours	200 € par tranche de 4 heures au-delà des 4 premières heures
Délai de prise en compte des demandes de l'Interlocuteur Technique GRDF	Répondre au plus vite à toute demande faite par mail ou par téléphone	Réponse électronique écrite le jour même pour toute question posée avant 16 h	50 € par jour ouvré de retard, à décompter à partir de la demande de l'Interlocuteur Technique GRDF
Délai de livraison intermédiaire	Respecter les délais journaliers prévus intermédiaire	0 jour de retard	250€ par jour de retard
Délai de livraison final	Respecter le jour hebdomadaire prévu de remise du livrable final	0 jour de retard	250€ par jour de retard

4. Suivi des Prestations

4.1 Interlocuteurs privilégiés

Le PRESTATAIRE désigne un Interlocuteur privilégié pour les aspects contractuels, rédactionnels et opérationnels. Les Interlocuteurs privilégiés de GRDF seront désignés à l'issue du processus d'achat.

4.2 Pilotage de la prestation et amélioration continue

Assurer le pilotage de la prestation en coordination avec le commanditaire

Au démarrage de la prestation, un comité de pilotage sera mis en place entre le PRESTATAIRE et le commanditaire, en présence a minima du pilote du dispositif GRDF & de l'interlocuteur privilégié du PRESTATAIRE.

Ce comité de pilotage se réunira à minima tous les mois.

Les points abordés durant ce comité seront à minima :

- Etat d'avancement des décisions prises lors du comité précédent
- Situation des prestations réalisées, en cours et à venir
- Qualité de la prestation : les progrès, les dysfonctionnements et propositions d'actions
- Point financier (commande, facturation,...)

Chaque réunion de comité de pilotage fera l'objet d'un compte rendu incluant un relevé de décision. Il est rédigé par mail ou sur Word par le prestataire mensuellement, reprenant les éléments discutés en séance.

Un reporting opérationnel et budgétaire devra aussi être discuté au comité de pilotage et synthétisé sur le compte –rendu :

- Un état prévisionnel des dépenses mensuelles
- Un état d'avancement des dépenses réalisées en fonction de la réalisation des prestations
- Contrôler la qualité, le respect des délais,
- Suivre le planning des livrables indiqués dans le contrat ou dans le plan d'actions
- Prendre les décisions qui lui incombent,
- Suivre la facturation des services du PRESTATAIRE

Le compte-rendu d'activité est systématiquement mis à jour et remis à l'interlocuteur privilégié GRDF par mail, pour validation. La facturation sera enclenchée suite à validation du compte-rendu.

- Le compte-rendu d'activité devra a minima rassembler le suivi des indicateurs du contrat, l'activité de la période écoulée, l'activité prévue sur les périodes suivantes (suivi du planning, listing des étapes, ...), le point sur les actions identifiées et la mise en œuvre des décisions avec un focus sur les progrès réalisés, les dysfonctionnements constatés ainsi que leur analyse & les plans d'action correctifs proposés.

4.3 Modalités d'acceptation des livrables

La validation est prononcée par l'Interlocuteur privilégié de GRDF. Elle se fait par voie électronique auprès de l'Interlocuteur privilégié du PRESTATAIRE. GRDF dispose d'un délai de validation de 10 jours à compter de la livraison des Livrables pour prononcer la réception avec ou sans réserve ou rejeter les Livrables. Dans le cas où la réception serait effectuée avec des réserves, GRDF précisera, à ce moment, le délai imparti au PRESTATAIRE pour corriger ou mettre en conformité les Livrables. Ce délai ne pourra excéder 10 jours.

Dans le cas où GRDF ne se serait pas prononcé à l'issue de ce délai de validation, la réception des Livrables est réputée prononcée.

En cas de réalisation non conforme, GRDF peut rejeter purement et simplement les Livrables, le PRESTATAIRE n'ayant droit alors à aucun dommage et intérêts de quelque sorte que ce soit du fait de ce rejet, ou demander au PRESTATAIRE de procéder à ses frais à la mise en conformité dans un délai déterminé par GRDF.

Cette procédure d'acceptation est ensuite reconduite à l'issue de la nouvelle livraison ou du délai imparti au PRESTATAIRE pour corriger les défauts ou non-conformités en cas de réception avec réserves.

4.4 Délai d'acceptation des comptes rendus

GRDF dispose d'un délai de 7 jours ouvrés à compter de la livraison des différents comptes-rendus attendus pour prononcer la réception avec ou sans réserve ou la rejeter. Dans le cas où la réception serait effectuée avec des réserves, GRDF précisera, à ce moment, le délai imparti au PRESTATAIRE pour corriger ou mettre en conformité les Résultats des Prestations.

Dans le cas où GRDF ne se serait pas prononcé à l'issue de ce délai de 7 jours, la Réception des Prestations est réputée prononcée.

En cas de réalisation non conforme, GRDF peut rejeter purement et simplement les Résultats des Prestations, le PRESTATAIRE n'ayant droit alors à aucun dommage et intérêts de quelque sorte que ce soit du fait de ce rejet, ou demander au PRESTATAIRE de procéder à ses frais à la mise en conformité dans un délai déterminé par GRDF.

La procédure de Réception est ensuite reconduite à l'issue de la nouvelle livraison ou du délai imparti au PRESTATAIRE pour corriger les défauts ou non-conformités en cas de Réception avec réserves.

5. Contraintes particulières liées aux prestations

5.1 Qualité

GRDF se réserve le droit de réaliser un contrôle de qualité afin de s'assurer du respect de la méthodologie retenue.

5.2 Confidentialité

Le PRESTATAIRE s'engage à traiter confidentiellement toute information relative à cette opération, s'interdit de communiquer et céder à quelque titre que ce soit, tout ou partie des informations transmises, sauf accord spécifique de GRDF.

Compte tenu du niveau de confidentialité des informations de GRDF auxquelles aura accès le PRESTATAIRE, le PRESTATAIRE doit :

- d'une part, respecter strictement les règles du Contrat cadre,
- d'autre part, proposer à GRDF ses propres règles internes qu'il entend mettre en place.

Toute information, quel qu'en soit le support, communiquée par GRDF au PRESTATAIRE à l'occasion des Prestations, ou à laquelle il pourrait avoir accès à l'occasion des Prestations, est soumise à une diffusion contrôlée liée au caractère confidentiel de ces informations.

Le PRESTATAIRE ne peut l'utiliser que dans le cadre des Prestations et ne peut la communiquer à des tiers sans l'accord écrit et préalable de GRDF.

5.3 Ressources Humaines

Le PRESTATAIRE devra garantir la pérennité des ressources qu'il affectera aux Prestations.

5.4 Sous-traitance

Le PRESTATAIRE ne peut sous-traiter l'exécution de tout ou partie de ses obligations sans accord explicite et préalable de GRDF.

5.5 Moyens mis à disposition par GRDF

Selon le besoin, les accès physiques et les environnements techniques nécessaires sont fournis par GRDF (les postes de travail ne seront pas fournis).

GRDF fournit également l'ensemble des documentations nécessaires au PRESTATAIRE pour réaliser les Prestations.

6. Cadre de réponse

Afin de faciliter l'exploitation des réponses, le PRESTATAIRE répondra de manière claire et complète au présent cahier des charges selon les éléments ci-après. Les réponses incomplètes ou ne respectant pas cette présentation ne seront pas prises en compte.

6.1 L'offre technique devra contenir les éléments suivants

(40 pages & 10 Mo maxi)

Dans le cadre de la réponse à cette consultation, il est attendu des agences les éléments suivants :

1. Note d'analyse et de recommandation

Votre analyse des enjeux associés aux JT, Cette note d'analyse sera restituée sous un format synthétique, associé à vos recommandations d'optimisation

2. Cadrage méthodologique et planning détaillé

Votre proposition de dispositif de collecte de l'information auprès des collaborateurs (en contribution directe ou indirecte, par la médiation de professionnels des contenus type journalistes, photographes...). Cette proposition prendra la forme d'une méthodologie de projets associée à un planning (grandes masses) de déploiement et à d'éventuelles recommandations d'outils (de gestion de projet, de collecte et de stockage des contenus...).

3. Composition et profils de l'équipe

Le casting de l'équipe dédiée tout au long de la chaîne de valeur des contenus et du projet, et plus particulièrement les profils et références des personnes dédiées :

- Au conseil stratégique et au conseil éditorial, ex rédacteur en chef
- Au pilotage et à la gestion de projet
- A la production des contenus
- A la post production
- A l'animation des JT
- Accompagnement des salariés reporters

4. Intentions éditoriales

Votre préconisation de conducteur en fonction du concept et formats proposés.

5. Graphismes et décor

Vos premières préconisations, sous le format de votre choix

6.2 L'offre commerciale contiendra les éléments suivants :

Votre approche budgétaire pour l'accompagnement global, du conseil stratégique au pilotage de projet, et détaillant :

- les profils mobilisés
 - les coûts jour/homme
 - l'estimation des temps passés de chaque profil
- La décomposition des coûts des sous-traitants est OBLIGATOIRE
- Une proposition d'échéancier de facturation associé. NB : Les paiements sont effectués à 60 jours date d'émission de la facture.